

# LE CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

## Chronologie - repères historiques

Les dates relatives à l'histoire de la colonie et de la Maison d'Izieu sont indiquées sur fond gris.

### **6 avril 1944**

Rafle d'Izieu

### **23 juillet - 15 août 1945**

Procès du maréchal Pétain pour trahison et intelligence avec l'ennemi.

### **8 août 1945**

Accords de Londres portant statut du Tribunal militaire international de Nuremberg et définissant la notion de crime contre l'humanité.

### **18 octobre 1945 - 1<sup>er</sup> octobre 1946**

Procès de Nuremberg devant le Tribunal militaire international. Magistrats britanniques, américains, français et soviétiques jugent 22 responsables de l'Allemagne nazie, accusés de crimes de guerre, de crimes contre la paix et, pour la première fois, de crimes contre l'humanité. Le tribunal international prononce 19 condamnations, dont 12 à la peine de mort.

### **19 janvier 1946**

Statut du Tribunal militaire international de Tokyo promulgué par le général Mac Arthur.

### **3 mai 1946 - 12 novembre 1948**

Procès de Tokyo. Onze juges internationaux jugent 28 criminels japonais pour crimes de guerre, crimes contre la paix et crimes contre l'humanité.

### **9 décembre 1948**

L'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

### **11 avril - 14 août 1961**

Procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem.

### **Loi du 26 décembre 1964**

Les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles en France.

### **26 novembre 1968 et 25 janvier 1974**

- Convention des Nations Unies sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité (26 novembre 1968).
- Convention européenne sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre (25 janvier 1974).

La France n'est pas partie à ces conventions car elle ne veut pas que les crimes de guerre soient imprescriptibles.

**4 juillet 1987**

Condamnation à Lyon de Klaus Barbie pour crimes contre l'humanité.

**1989**

Chute du « mur de Berlin » et destitution du dictateur roumain Ceausescu.

**25 mai 1993**

Création par le Conseil de sécurité de l'ONU du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie à La Haye (Pays-Bas).

**1er mars 1994**

Entrée en vigueur du nouveau code pénal français. Il intègre les crimes contre l'humanité.

**6 avril 1994**

Déclenchement du génocide contre les Tutsi au Rwanda.

**20 avril 1994**

Condamnation à Versailles de Paul Touvier pour complicité de crimes contre l'humanité.

**24 avril 1994**

Inauguration du Musée-mémorial d'Izieu par le président de la République, François Mitterrand.

**8 novembre 1994**

Création par le Conseil de sécurité de l'ONU du Tribunal international pour le Rwanda à Arusha (Tanzanie).

**2 avril 1998**

Condamnation à Bordeaux de Maurice Papon pour complicité de crimes contre l'humanité.

**17 juillet 1998**

Signature à Rome de la convention sur la Cour pénale internationale.

**16 octobre 1998**

Arrestation à Londres du général Pinochet (dictateur chilien) sur la demande d'un juge espagnol.

**3 juillet 2001**

Ouverture à La Haye du procès de Slobodan Milosevic (dictateur serbe).

**11 mars 2003**

Installation de la Cour pénale internationale à la Haye (Pays-Bas).

**22 juillet 2008**

Arrestation de Radovan Karadzic, ancien Président de l'entité autoproclamée de la Republika Srpska, dite République serbe de Bosnie-Herzégovine (poursuivi pour le massacre de Srebrenica).

**26 janvier 2009**

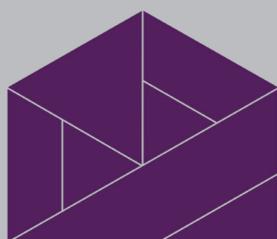
Première audience de la chambre de jugement de la Cour pénale internationale (affaire Thomas Lubanga Dyilo, République démocratique du Congo).

**9 août 2010**

Loi française portant adaptation du droit pénal à l'institution de la Cour pénale internationale.

**26 mai 2011**

Arrestation de Ratko Mladic, ancien commandant en chef de l'armée de l'entité autoproclamée de la Republika Srpska, dite République serbe de Bosnie-Herzégovine (poursuivi pour le massacre de Srebrenica).



MÉMORIAL DES ENFANTS JUIFS EXTERMINÉS

**MAISON  
D'IZIEU**

[www.memorializieu.eu](http://www.memorializieu.eu)

Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés

70 route de Lambraz – 01300 Izieu

Téléphone : +33 (0)4 79 87 21 05